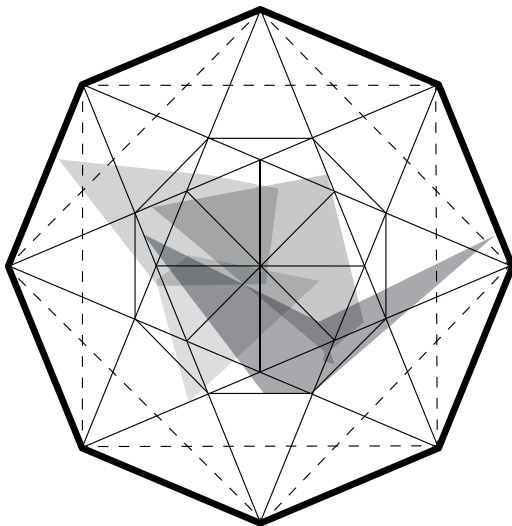


**LE
GRAND
RDV
DE LA MÉTROPOLE**



**Rapport d'étape et formes possibles
du déroulement du Grand RDV
le 19 novembre 2016**

CONSEIL DE
DEVELOP
PEMENT
GRANDLYON

DÉBAT ET ADOPTION EN COMMISSION GENERALE LE 23 JUIN

Les ateliers de la 1ère phase du Grand Rendez-Vous se sont tenus. Six mois de rencontres dans le cadre de 16 ateliers et 3 conférences Grands témoins, de groupes d'échanges et d'entretiens individuels. Au total, 800 acteurs du territoire rencontrés, dont la moitié mobilisés dans les ateliers, **sur le thème « Quelles activités, Quels emplois, demain dans la métropole ? »**.

Ce qui a été d'abord révélé, c'est une **profusion d'initiatives inspirantes**, un archipel d'innovations et d'adaptations intéressantes, mais sans liens entre elles, sans même connaissances de leur existence parallèle. D'où le premier intérêt reconnu par tous du travail des ateliers, que d'avoir éclairé des chemins novateurs et fourni des scènes d'expression qui appellent à être récurrentes, voire pérennes.

Au-delà du nombre, ce sont ainsi les caractéristiques du travail collectif effectué qui sont surtout à retenir. Une méthode simple, empirique même puisque c'est la première fois que le conseil de développement se lançait dans une telle réflexion, et riche de son fil conducteur : **aller vers**.

Aller vers celles et ceux qui entreprennent et se préparent aux 4 thématiques étudiées : la révolution numérique, les activités culturelles et créatives, l'économie du bien vieillir et l'économie verte et circulaire. Des activités qui présentent l'avantage de concerner le secteur productif et le secteur résidentiel et induisent un spectre de compétences très large.

Aller vers les territoires de la métropole. Nos ateliers se sont tenus dans plusieurs communes créant ainsi des liens de « compagnonnage » avec des réseaux professionnels, structures associatives et citoyennes de ces secteurs géographiques.

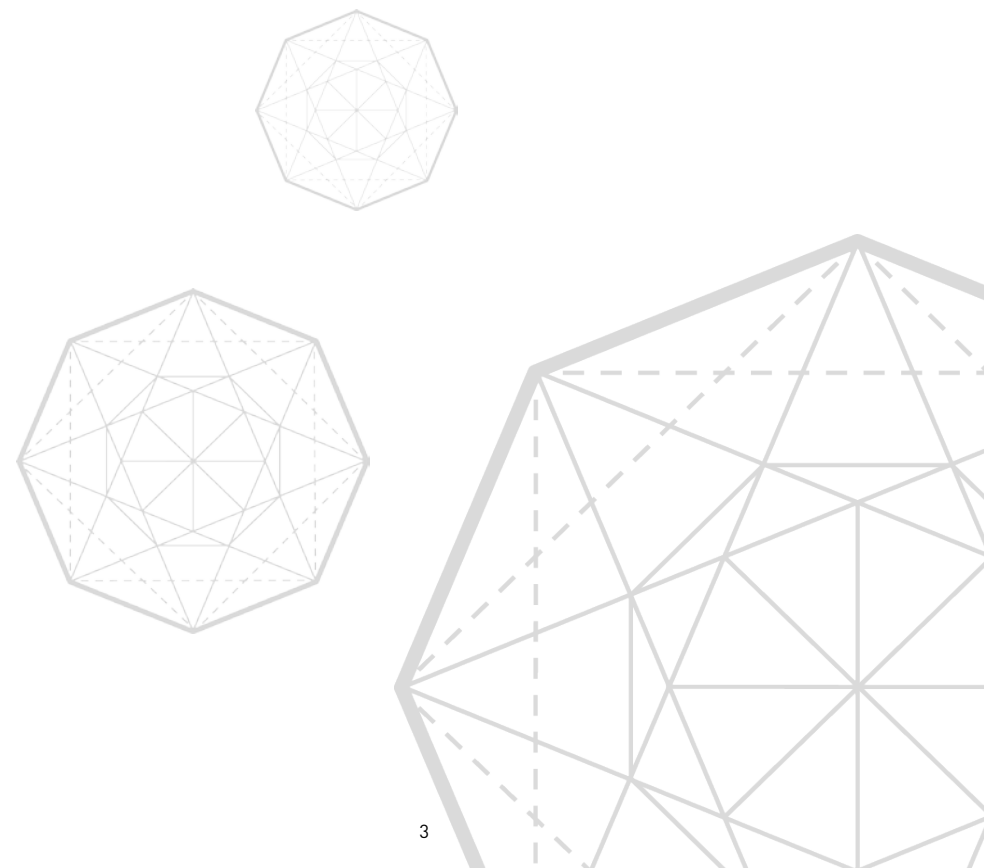
Aller vers les quartiers et personnes en situation de précarité qui pourraient ressentir ces changements comme un handicap supplémentaire. Avec un objectif que chacun trouve sa place, se sente acteur de sa vie en participant à la dynamique commune, ferment de solidarité.

Aller vers celles et ceux qui dans les universités et grandes écoles, les centres de recherche et lieux de formation étudient ces mutations, en connaissent les fondements, les forces et faiblesses, les risques et opportunités.

Ce fil conducteur n'aurait pu être qu'un vœu. Il s'est matérialisé pourtant : les participants d'horizons divers (partenaires économiques et sociaux, citoyens, administration des collectivités, de l'État, monde universitaire et de la formation) ont appris du collectif lors de séances où régnait un esprit bienveillant, respectueux des différences et constructif. En rassemblant ce qui est épars et local, des projets et des expériences de la vie quotidienne et professionnelle ont été partagés. **Des murs sont tombés**. Chacun a pu s'exprimer, qu'il travaille dans l'économie traditionnelle, l'économie solidaire et sociale, comme salarié ou entrepreneur, qu'il soit porteur d'initiative citoyenne, qu'il soit acteur public ou qu'il pratique les nouvelles formes d'entreprendre, de se former ou de consommer. Qu'il soit de la génération Y ou senior actif.

C'est ce que nous appelons l'ADN de nos ateliers, vérifié dans la méthode mais aussi dans le contenu des points de vue exprimés. Et il ne serait précisément pas dans cet ADN de notre démarche d'envisager le GRDV de novembre 2016 comme un « colloque de restitution ». Nous pensons qu'il faut au contraire le concevoir comme la préfiguration en novembre de « chantiers collaboratifs » à engager à horizon de trois ans, pour entrer dans une dynamique de l'action, entre l'ensemble des parties prenantes : publiques (dont en première ligne - mais non exclusivement - la Métropole et ses services), privées, associatives, citoyennes, qui ont pu commencer à se rencontrer et se mobiliser dans nos travaux jusqu'ici menés.

D'où **le plan de cette note** : expliciter d'abord les tendances marquantes qui nous semblent émerger de l'ensemble des échanges de la première phase (1), pour tirer ensuite un bilan plus analytique des idées-force qui ressortent de chacun des champs d'emploi et regards transversaux investigués (2), afin d'identifier un petit nombre de thèmes porteurs de ce que l'on pourrait appeler la « plus haute teneur en partenariats potentiels » d'action pour demain et qui pourraient ainsi faire en novembre 2016 l'objet de préfiguration de « chantiers collaboratifs » (3) .



1. Des échanges de la première phase, des tendances marquantes émergent

Pour rester aussi synthétique que possible, sept principales tendances - que nous pouvons regrouper en trois sous-ensembles - paraissent pouvoir être mises en avant en considérant les travaux de la première phase dans sa globalité :

I - En premier lieu, la propension des acteurs du territoire à s'être déjà **mis en mouvement**. Une dynamique porteuse d'initiatives privées ou publiques est pour certains en cours : elle tend à s'arracher aux formes anciennes et à s'outiller face aux transformations fulgurantes à l'œuvre. Souvent méconnues, à bas bruit, nous avons décidé de leur faire une large place sous la rubrique « **Ils le font déjà** ». Elles pourront servir de bonnes pratiques replicables par d'autres territoires ou d'autres secteurs d'activités de l'agglomération dans une logique de transfert d'expériences animé par la Métropole.

En second lieu, l'envie des participants (réseaux professionnels et économiques, associations et porteurs d'initiatives citoyennes) de continuer à prendre pleinement leur part et à **agir**. Mais de manière moins isolée, plus en interconnaissance et interaction.

Ces deux premières observations traduisent le **réflexe d'anticipation** des acteurs du territoire dans la tradition de l'esprit saint-simonien qui a toujours représenté un facteur du changement social sur la ville. Au fil des ateliers, nous nous sommes d'ailleurs demandé s'il n'était pas le résultat d'une **culture du changement** qu'ils s'approprient. Rares sont les ateliers où il n'était pas fait mention de « culture du numérique », du « vieillir actif », de « l'innovation /création » ou encore des « nouvelles productions, consommations et usages plus vertueux de l'environnement ». Des cultures qui cohabitent et s'influencent mutuellement.

Cette acculturation aux secteurs d'activité émergents, aux modes de faire et aux modèles innovants, s'est cependant diffusée d'abord dans les milieux initiés et auprès des publics déjà sensibilisés à ces problématiques. Il reste à accompagner leur diffusion plus large, auprès de toutes les franges de la population qui risqueraient sans cela d'être laissées au bord du chemin, de passer à côté de ces mutations alors qu'elles peuvent constituer un levier d'intégration considérable.

II - D'où un second ensemble d'observations touchant à la « manière de faire » pour pouvoir généraliser une telle attente et une telle exigence. **Car cette volonté de travailler avec les autres et de co-construire est réelle, et les participants ont mis en évidence, c'est la troisième tendance, la méthode pour y parvenir** : avancer en synergie, créer des tiers lieux de rencontre (physique ou en ligne), organiser les filières de métiers et construire communautés, plateformes, réseaux et écosystèmes. Leur convergence est puissance transformatrice. Cette volonté de connexion et d'interaction est donc à l'évidence un **levier à porter** pour la Métropole, afin d'accroître les capacités de mise en relation des acteurs multiples et de promouvoir ainsi de nouvelles chaînes d'activités économiques et sociales. De même, cet enjeu d'interconnexion s'étend jusqu'aux **acteurs et composants de l'agglomération**. En effet, ces nouveaux secteurs d'activité (numérique, économie verte, activités culturelles et services), qui figurent précisément dans le projet métropolitain, sont à l'esprit de tous. Quelle que soit la commune ou à l'intérieur de celle-ci, quel que soit le quartier. Signe d'une société de communication, la frontière entre le centre et la périphérie tend à s'estomper et pousse les participants à s'intéresser à ce qui existe ailleurs dans leur métropole : dans une autre commune, dans d'autres sites économiques, d'autres lieux de formation, d'autres pôles de recherche, d'autres centres culturels... Avec pour objectif de sortir de l'isolement, **de rencontrer** et intégrer ces stratégies de développement. Ce qui révèle un **début de citoyenneté métropolitaine**. Il est fondamental que la Métropole s'en saisisse.

La 4ème observation en découle. Même si dans le cadre de notre démarche nous avons traité certains dossiers de manière séparée, la plupart d'entre eux sont des chantiers qui supposent **une réelle transversalité des délégations de la Métropole** (exemple des convergences entre la santé numérique et l'économie du bien vieillir), **ou des échanges d'information/action** entre Métropole et communes pour redynamiser leur collaboration en matière de développement économique et à l'intérieur de chacune d'entre elles, entre insertion (dans l'emploi / l'activité) et développement économique.

III - Enfin, même si le Conseil de développement a étudié pendant ces six derniers mois des transformations nouvelles souvent complexes, ce n'est pas la science qui a porté notre réflexion mais bien **l'humain** qui a toujours été la porte d'entrée pour aborder chacune de nos thématiques. Et ce, au regard de trois principales considérations.

D'abord en raison de la 5ème tendance, **l'attente forte d'une formation aux nouveaux emplois et à la montée en compétences des métiers actuels**. C'est le vrai enjeu : jeunes ou adultes, en activité ou en recherche d'emploi, sont à la recherche de nouvelles modalités pédagogiques englobant la connaissance et le croisement des savoirs mais aussi le développement des capacités de chacun, en s'inspirant de l'esprit Start up : l'autonomie, la capacité à entreprendre, à s'adapter à la nouveauté et à l'expérimentation.

Cette attente est si prégnante qu'il nous apparaît que la Métropole doit être partie prenante de la détermination des besoins de formation, de leur contenu et des modalités de leur transmission, en lien avec les emplois qui se développent sur son territoire. Elle doit peser sur les programmes de formation professionnelle adaptés aux nouveaux métiers et à la nature des emplois qui s'y déploient, établis par l'État et la Région.

Certes, la Métropole n'a pas de compétence en ce domaine. Mais la performance des territoires ne passe-t-elle pas par une meilleure coordination entre les collectivités, comme d'ailleurs le dernier contrat de plan État-Région (2015-2020) le sous-entend dans son intitulé précisant qu'il est établi avec la participation des départements et des métropoles ? La nouvelle action publique serait alors l'affaire de coopérations interterritoriales.

De même, la performance de la formation n'irait-elle pas, outre la collaboration parents-éducateurs, vers un partenariat avec les acteurs d'éducation populaire et vers de **nouvelles alliances emploi, formation, développement économique qui forment un écosystème.**

Un écosystème alors fondé sur de nouveaux partenariats avec les collectivités, les acteurs économiques et sociaux ainsi que les formateurs notamment dans le cas de la formation tout au long de la vie. Les aires métropolitaines peuvent être le territoire adapté en donnant corps à la sécurisation des parcours professionnels et aux choix de réorientation, en lien avec les partenaires socio-économiques.

Ensuite en raison de la place **d'Acteur** réservée aux citoyens.

Combien de fois avons-nous entendu le souhait des participants de **rester acteur** de leur choix de vie (de leur parcours de formation, d'accès à l'emploi ou à l'entrepreneuriat, de leur santé, de leur manière de consommer, de leur volonté d'intégrer les considérations environnementales aux choix de société...).

Des expériences d'ailleurs, comme la « Fabrique de la proximité » lancée par les bailleurs sociaux en mai 2016 ou l'Université d'été de la performance en santé organisée à Lyon en septembre 2016 en étroite collaboration avec l'ARS et ouverte aux citoyens intéressés montrent à l'évidence que les grandes actions (logement, question médicale...) ne peuvent se traiter qu'en liaison avec les citoyens/usagers.

Il en va de même pour de nombreuses initiatives rencontrées lors de nos propres travaux, avec comme exemples - parmi tant d'autres - le projet Pascaline mené par les HCL avec la participation active du CISS-RA, les espaces publics numériques qui se développent dans la métropole, ou un dispositif comme « Répar'Acteurs » mis en œuvre par la Chambre des Métiers. Car ce sont bien ces citoyens/usagers/acteurs économiques qui inventent des services nouveaux à partir de nouvelles pratiques sociales. Ce sont eux qui peuvent être à l'origine d'innovation, de nouveaux métiers en vertu de leur définition « au plus près » des besoins.

Et finalement, en raison du rôle réaffirmé du **bénévolat**. Le bénévolat figure ainsi à l'évidence parmi les tendances générales qui ressortent de tous les ateliers. Le bénévolat « traditionnel » que nous avons l'habitude de connaître, principalement à travers la vie associative, ferment de cohésion sociale, mais aussi les formes nouvelles de don de temps ou de gratuité que nous retrouvons dans les fablabs, les pépinières ou incubateurs sociaux, le mécénat de compétences et la finance éthique. Ce sont des engagements, facteurs de richesse pour tous secteurs d'activité. Ils seront promus de manière très ouverte et diversifiée lors de l'initiative « Tous unis, tous solidaires » à laquelle le conseil de développement s'associera pleinement en octobre 2016.

Ainsi nous le voyons, c'est à cette aune humaine et citoyenne que les participants ont examiné tous les sujets sans a priori et avec un grand esprit solidaire

2. Un rapide bilan analytique des idées-force qui ressortent des travaux sur les champs d'emplois et regards transversaux

Sur la base de ces tendances marquantes transversales, on peut tenter de mettre en exergue de manière plus analytique les idées-force suivantes à partir d'une relecture de l'ensemble des actes des ateliers tenus et rencontres organisées, pour chacun des champs d'emploi (CE) et regards transversaux (RT) retenus, sans aucune volonté d'exhaustivité pour les quelques exemples illustratifs donnés à leur propos :

Pour le CE **Numérique et Vie Quotidienne**, nous avons pu prendre conscience de la dynamique déjà très fortement engagée dans la Métropole du côté de l'offre et de l'entrepreneuriat, ce qui démontre un mouvement de fond en faveur de la transition, voire de la transformation numérique de la société et de l'économie. Dans ce champ d'emploi « dédié » comme dans tous les autres où il est **toujours omniprésent**, le numérique contribue à une remise en cause du fonctionnement en silos de notre société, **en favorisant l'horizontalité**, le collaboratif/participatif, le croisement de savoir-faire de personnes issues de formation et d'horizons très divers, l'inclusion et l'association de nouveaux territoires au développement culturel et économique, etc. Mais il ouvre aussi – on le sait – des risques d'extension de situations d'insécurité dans les relations sociales ou professionnelles, souvent décrites sous le terme d'« ubérisation » (de la production, de la formation...).

La diversité des nombreux acteurs mobilisés lors de ces ateliers numériques doit également être soulignée, en particulier le réseau des hackers (Paillasse, Framasoft...) développant une offre locale alternative aux géants GAFANATU, avec une philosophie différente visant à ce que les citoyens puissent être pleinement acteurs dans ces évolutions/mutations (programmes libres, open source, cours de codage...).

Pour autant, le numérique a été bien reconnu comme **pouvant être porteur autant de situations excluant qu'incluant**. En particulier a été fortement notée l'inégalité femmes/hommes dans l'accès aux formations et aux métiers du numérique. Et plus généralement, est apparu comme devant être mieux pris en compte l'enjeu crucial - en raison même de la transversalité - du numérique - de précisément **réduire les fractures numériques** pour tous les habitants de la Métropole. Au-delà des nombreuses initiatives déjà prises dans les territoires en proximité dont on peut donner quelques exemples : MJC de Bron, médiathèques et associations de jeunes Illyse, Emmaüs Connect, rôle des seniors...

En allant plus loin, l'idée d'un véritable « droit d'accès à l'internet » a pu ainsi être avancée comme étant à concrétiser dans la Métropole.

S'agissant de la «**santé numérique**» (expression- reprise du CISS-RA – sans doute préférable à celle d'E-santé), l'importance à tous égards d'un tel sujet dans/pour la Métropole est parue évidente pour améliorer l'organisation des relations entre les professionnels de santé (**médecine hospitalière et médecine de ville**). Mais l'intérêt d'une approche mettant **l'autonomie de l'utilisateur et du citoyen** au cœur du système et du parcours de santé, a été aussi tout autant amplement démontrée, au même titre que dans toute activité (sport, entrepreneuriat, formation, management...).

S'agissant du CE **Activités Culturelles** et créatives, nous avons pu vérifier, presque en sens inverse, qu'il s'agissait là d'un des domaines les moins faciles à appréhender dans une approche centrée sur les activités et emplois demain. Et ce, sans doute du fait des **conceptions qui restent encore très différentes** de la part des différentes catégories d'acteurs concernés sur les relations à établir entre culture et économie : approche Industries créatives et culturelles (ICC), approche Droits culturels, approche Lien social et Vivre ensemble... Pourtant maints exemples d'initiatives nous ont déjà montré que dans ce champ aussi des **partenariats étaient fortement attendus** par le biais de mutualisations, groupements d'employeurs... et potentiellement porteurs d'activités et d'emplois. On peut penser par exemple au Pôle Pixel ou aux Ateliers du Grand Large à Décines. La contribution du Rize et d'Inter-Quartiers Mémoire et Patrimoine illustre également bien cette perspective.

Il en ressort la nécessité, pour **promouvoir** massivement la dimension culturelle au sein de la métropole, d'améliorer l'information autour **de tous les événements culturels qui ont lieu dans la métropole**. Au près du public, mais aussi des acteurs de la culture entre eux et au près des autres acteurs économiques du territoire pour «décloisonner» le monde de la culture.

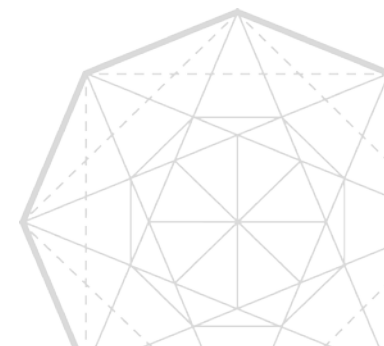
En particulier, notre métropole dispose d'une forte effervescence culturelle et aussi de fortes compétences dans les **nouvelles technologies notamment numériques**. Deux mondes entre lesquels des cordes sont déjà lancées, à la Métropole de contribuer à ce que ces cordes deviennent véritablement des ponts.

L'échange entre les différentes structures et initiatives culturelles permet aussi une amélioration organisationnelle, voire une **mutualisation** et donc un gain de créativité et d'efficacité non négligeable.

Plus il y a de partage, de lieux notamment, plus les actions culturelles sont visibles auprès du public et des autres acteurs économiques et plus les financements privés deviennent cohérents (crowdfunding...), et plus les **habitants s'approprient la culture**.

Pour le CE **Economie du Bien Vieillir**, nous avons pu noter l'importance du «**continuum**» dans le passage d'une situation de vieillissement restant encore longtemps active (cf. bénévolat des seniors) avant que de devenir dépendante. Et que, d'un point de vue professionnel, les activités, emplois et métiers dans ce secteur étaient déjà **assez bien répertoriés pour demain**. Toutefois, dans les « emplois blancs », la spécificité de ceux qui ont en charge les personnes « en perte d'autonomie » est beaucoup **moins bien reconnue**. Une prise de conscience existe ainsi déjà entre acteurs professionnels concernés qui mériteraient à l'évidence d'être accompagnée pour que soient en particulier beaucoup mieux organisées les **filières** d'orientation et formation conduisant aux métiers correspondants, aux formes de travail en « équipes » prévalant de plus en plus, ainsi qu'aux évolutions/parcours de carrière susceptibles de rendre ces métiers plus attractifs.

D'autant que la «**juste place à accorder au numérique**» dans une telle visée paraît devoir être indéniablement à approfondir et opérationnaliser entre les acteurs concernés du **médical (médecine hospitalière et médecine de proximité) et du médico-social**. Le maintien à domicile des personnes concernées en sera à l'évidence fortement influencé, comme on peut déjà l'imaginer par exemple en visitant l'appartement témoin du CRIAS ou en prenant connaissance des expériences de tablettes ou smartphones mis à disposition des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants en EHPAD ou à domicile. **Les personnes accompagnantes en seront aussi rendues plus disponibles**, leur temps ainsi libéré pouvant être alors consacré aux relations avec les personnes qu'elles assistent. Au-delà, la vie même de quartier s'en trouvera même modifiée du fait de l'impact du vieillissement de la population sous les divers aspects pointés dans la contribution de l'UCIL.



Pour le CE **Economie Verte et Circulaire**, particulièrement en lien avec la question des déchets, du réemploi, et de la réparation, on remarque un **engouement** particulier et une prise d'initiative particulière d'acteurs nombreux et nouveaux. Les acteurs, citoyens, entreprises (notamment de l'économie sociale et solidaire), agissent d'eux-mêmes et montent de nouvelles activités. Comment accompagner **ce foisonnement** émergent en proximité dans les territoires ? Comment contribuer à faire se rencontrer les différents acteurs ? Comment concrétiser l'émergence de l'idée de reconversion de certains territoires à l'aune des nouvelles technologies ? La création d'un « **maillage d'agglomération** » des acteurs privés et de l'économie sociale et solidaire des « déchets » et du réemploi pourrait par exemple être amplement favorisée en recourant à l'outil numérique, comme cela a pu être mis en relief lors de la rencontre du 12 mai à la Coursive à Saint Fons.

De même, comme nous avons pu le voir dans le projet de la Vallée de la Chimie, industriels, pôles, incubateurs et instituts de recherche travaillent en symbiose pour inventer la chimie de demain. Ils sont **bien investis** pour la part qui les concerne, même si les liens entre recherche fondamentale, recherche appliquée et développement industriel mériteraient d'être encore renforcés. Mais précisément **sans forcément suffisamment de liens** avec ceux qui innovent et expérimentent de nouvelles activités dans les territoires. Là encore, **comment favoriser la rencontre et diffuser dès lors des pratiques** d'écoconception dans le vaste tissu industriel de l'agglomération ?

Pour ce qui est des apports des **regards transversaux** sur les différents champs d'emploi, et plus généralement de l'intérêt qu'il y aurait à les approfondir lors du GRDV et au-delà, l'appréciation est également à assez sensiblement spécifier pour chacun d'eux.

Le RT **Jeunes** a permis de confirmer que le **point de vue** des nouvelles générations sur le travail lui-même, et son importance dans le parcours de vie, était **sensiblement différent** de celui des générations passées ou actuelles. Au-delà de l'accès à des ressources permettant de s'émanciper, ce qui a avant tout été exprimé au cours de l'atelier transversal du 9 juin ouvert plus particulièrement aux jeunes, c'est la mise en valeur d'un **rapport au travail constitutif de l'identité**, dans une recherche de sens dans, par et hors le travail. Avec une composante essentielle en termes de **dignité**, au regard de la rémunération comme de la capacité à pouvoir définir les modalités de son travail. Et en portant aussi particulièrement attention aux **différences entre les jeunes**, diplômés ou non, voire en situation de décrochage ou d'exclusion vis-à-vis de l'emploi, le rapport au travail de ces derniers pouvant s'inscrire dans le rejet, comme miroir du rejet que leur renvoie la société. Alors que l'expérience dans un travail collaboratif ou l'engagement dans des initiatives collectives comptent en réalité autant que la possession de tel ou tel titre reconnu.

Le respect de cette autonomie revendiquée par les jeunes dans leur diversité et l'importance en conséquence de nouveaux rapports professionnels et de management devraient donc être **impérativement pris en compte** en tant que tels dans tous les « chantiers collaboratifs » qui pourraient être préfigurés en novembre. Le cas échéant, en renouvelant préalablement la tenue d'un atelier préparatoire qui leur soit spécifiquement dédié.

Le RT **Quartiers et Personnes en Situation de Précarité** a indéniablement mis en exergue les **initiatives nombreuses** présentes dans les communes en lien ou non avec les équipes de politique de la ville en faveur des activités et de l'emploi. Mais ces initiatives nous sont apparues comme n'étant **pas suffisamment articulées** avec le droit commun, et ne se nourrissant pas assez des opportunités des grands projets économiques et urbains de la Métropole, ni ne s'appuyant pas assez sur les grandes entreprises qui pourraient sans doute s'engager davantage en faveur de l'emploi des populations des quartiers. Elles appellent donc, pour pouvoir se multiplier et réussir, à adopter une **approche plus globale de territoire et de proximité** mobilisant l'ensemble des politiques et des acteurs non seulement de politique de la ville mais aussi de droit commun.

Et allant plus loin, on peut même sans doute avancer que la « territorialisation » des politiques de droit commun, tout particulièrement celles relevant du développement économique (dont l'insertion pour la Métropole) est un **prérequis** à cette possibilité recherchée d'articuler la politique de la ville avec celle de droit commun. Tout en sachant que les personnes les plus en difficultés, en situation le plus souvent de solitude voire d'isolement, ne se préoccupent ni ne s'orientent facilement vers les dispositifs existants en matière d'emploi, que ceux-ci soient ou non de droit commun, ce qui souligne le **vrai enjeu d'accompagnement global** pour ces quartiers et ces personnes afin que se rejoignent l'économique et le social.

Le RT **Formation et Acquisition des Savoirs**, abordées sous l'angle tant formel qu'informel, a permis de confirmer que la question « orientation-formation » était décisive et de fait posée dans tous les champs d'emploi **en vue d'un possible accès et d'une nécessaire montée en compétences** pour tous les métiers nouveaux ou renouvelés correspondants, aux différents niveaux de qualification requis. Avec également comme leitmotiv la question de la nouvelle « maïeutique » à pratiquer (classes inversées...) pour passer à une **nouvelle relation Enseigner/Apprendre** requise à l'heure du numérique et de la volonté d'individuation des acteurs. Et ce à tous niveaux d'éducation, du supérieur au primaire, pour la plus grande diffusion de ces nouvelles méthodes pédagogiques.

Il a de plus révélé une **indéniable attente des acteurs rencontrés pour une prise en considération de cette problématique** à l'échelle du territoire de la Métropole. D'où l'idée de constituer une « **grappe** » des acteurs concernés par la formation (associations, organismes de formation, pouvoirs publics, partenaires sociaux), d'inciter au développement d'une **gestion prévisionnelle** des emplois et compétences territoriale, voire de créer en référence au label européen une « **Cité des métiers** » métropolitaine (pourquoi pas sur le site du grand campus professionnel » qui s'organise autour de l'implantation récente de la SEPR à Lyon 3ème ?). En soulignant ici aussi l'importance de l'**accompagnement** de chacun et chacune dans l'exercice des droits sociaux donnant accès à une telle orientation-formation positive pour tous.

3. Une proposition de préfiguration en novembre de quatre chantiers collaboratifs à horizon plus éloigné

Comme nous l'avions pressenti dès le début de la démarche du GRDV, les thèmes porteurs de partenariats pour l'avenir que nous recherchons n'ont pas de raison de coïncider strictement avec les champs d'emploi ou regards transversaux retenus pour nos premières investigations internes puis d'ateliers sur les territoires. Car le degré de « maturité potentielle » d'actions partenariales apparaît assez sensiblement différent lorsque l'on considère ces différents champs d'emploi et regards transversaux ; de même que leur contenu en « valeur ajoutée partenariale » par rapport aux actions déjà menées par les acteurs concernés (dont les services de la Métropole, tout particulièrement dans le cadre de son action déjà fortement engagée en matière de transition numérique et écologique).

L'enjeu prioritaire du GRDV de novembre est ainsi de maintenir et même élargir l'importance de la mobilisation citoyenne manifestée lors de la tenue des ateliers au niveau individuel comme au niveau des organismes représentés ou non au sein du CDD. Cette mobilisation peut en effet servir dans les deux sens, ascendant comme descendant, en offrant dans la seconde situation à la Métropole et ses services un canal pour tester et diffuser de nouveaux projets/propositions de sa part.

L'objectif central serait donc de **préfigurer la poursuite et l'élargissement d'une « dynamique d'action » entre les différentes « parties prenantes » (dont la Métropole) sur quatre thèmes porteurs et opérationnels** au regard de la potentialité des activités et emplois à promouvoir pour demain et de leur faisabilité à fournir des projets collaboratifs dans la Métropole à un **horizon de relativement court terme** (trois ans maximum ?) :

- Horizon Chantier collaboratif **Santé-Autonomie** : il s'agirait de repartir des résultats de la convergence déjà réalisée lors des ateliers NVQ 3 et EBV 3 entre les différents acteurs (professionnels de la santé ou du médico-social de diverses institutions ou associations ainsi que représentants des usagers, sans oublier la place de l'« entourage » des patients) pour aller plus loin vers une forme de Living Lab générique Santé-Autonomie. Les principaux acteurs potentiels : ARS, HCL, ICare, CISS-AuRA, Direction Santé et développement social de la Métropole, ... semblent mobilisables en ce sens. D'autres : Médecine de ville, Biopôle, pourraient l'être. La dimension numérique serait évidemment à prendre pleinement en compte dans une telle approche, mais tout autant la prise en compte des personnes, l'accessibilité et l'appropriation par les usagers/citoyens.

- Horizon Chantier collaboratif **Culture-Créativité** : la séquence des trois ateliers consacrés aux activités culturelles et créatives a montré à la fois la grande richesse et l'extrême diversité des points de vue des différents acteurs sur la question des rapports entre culture et économie selon la place qu'ils occupent dans la société (opérateurs publics, associatifs ou privés, artistes, entrepreneurs culturels, publics actuels ou potentiels ...). La Direction Culture de la Métropole pourrait être également pleinement intéressée à la poursuite des premiers échanges intervenus.

Une préfiguration permettant d'avancer plus loin de manière opérationnelle sur des propositions concrètes touchant aux divers aspects de cette question (tiers lieux, accompagnement, partenariats...), y compris sous l'angle des modalités économiques à promouvoir, pourrait ainsi être tout à fait féconde dans cette direction.

- Horizon Chantier collaboratif **Formation-Compétences** : l'atelier organisé au CNAM et l'ensemble des rencontres et entretiens menés dans le cadre de ce RT ont clairement fait apparaître l'importance de cette question pour pouvoir développer activités et emplois nouveaux dans chacun des CE considérés et la nécessité du développement de la formation continue et des reconversions afin d'anticiper et de mieux suivre les mutations en cours en complément des ajustements de formation initiale. Mais l'attente et la disponibilité d'acteurs importants du système de formation (ENS, CNAM, AFPA, IFRA ...) se sont aussi déjà manifestées pour aller plus loin en direction de partenariats explicites au plan métropolitain. La quasi-absence de compétence formelle de la Métropole en matière de formation, loin d'être un obstacle, pourrait au contraire être un atout dans cette perspective. La préfiguration sur ce thème permettrait ainsi d'élargir le cercle des acteurs concernés, notamment de compétence régionale, et de faire le lien avec la Métropole et notamment ses services en charge de l'Insertion (pour le lien nécessaire avec la formation) ou des Collèges (par exemple pour le portage d'une « bourse de stages » en classe de troisième)..

- Horizon Chantier collaboratif **Territoires-Proximité** : les diverses rencontres organisées au titre du RT Quartiers et Personnes en Situation de Précarité, mais tout autant les initiatives nombreuses de proximité révélées lors des ateliers des divers champs d'emploi, particulièrement pour le numérique, l'écologie et la culture, suggèrent d'approfondir plus transversalement la question de la nécessaire « territorialisation équilibrée » du développement économique et de l'emploi au sein de la Métropole. La contribution du CDD de la Ville de Meyzieu illustre ce point de vue. Les premiers échanges relatifs aux réflexions tirées du suivi des travaux des ateliers du CDD par l'Agence d'Urbanisme vont aussi dans ce sens, les professionnels de cet organisme voyant dans les chemins nouveaux qui s'ouvrent des raisons de « mutations » de leurs métiers. Une jonction forte avec la contribution Insertion faite par le CDD et avec la politique de la Métropole au titre du PMIE paraît dans cette perspective impérativement à faire car porteuse de « fertilisation croisée ». C'est également ici que l'on pourrait examiner plus précisément le rôle du bénévolat qui permettrait d'étudier plus amplement les incubateurs sociaux, les fablabs, les sociétés coopératives, la finance éthique, dans le prolongement de ce qui aura pu être fait en octobre dans le cadre de l'opération « Tous unis, tous solidaires ». Il paraît en effet pertinent de multiplier les lieux et événements qui favoriseront cette incubation.

Ajoutons qu'en transversalité de tous ces Horizons Chantiers collaboratifs, devrait être abordée la question que nous avons rencontrée de manière récurrente dans tous nos ateliers, à savoir la nature des **modèles économiques pertinents**, en lien avec l'importance d'associer les milieux économiques au-delà des préventions réciproques.

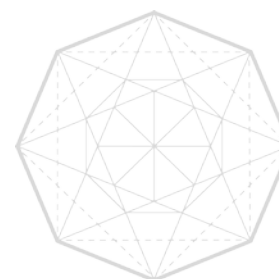
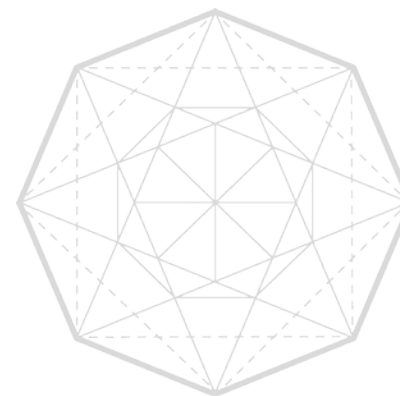
Ainsi dans le cadre de ses activités, le Conseil de développement de la Métropole aura pu, depuis septembre 2015 puis janvier 2016 en lien avec des participants extérieurs, dégager des tendances et attentes fortes qui constituent les leviers des activités, emplois et métiers du futur dans la métropole.

Ce rapport d'étape les rassemblant, ayant fait l'objet d'un temps de travail collectif avec les membres du comité de pilotage du GRDV, puis en commission générale du Conseil de développement réunie le 23 juin, est remis aujourd'hui 29 juin 2016 au Président du Conseil de la Métropole.

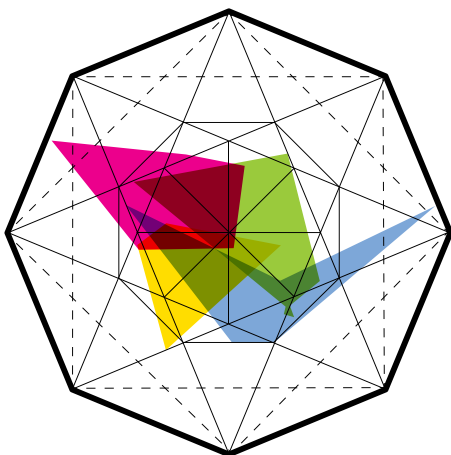
Il est accompagné des Actes de chacun des ateliers, restituant les réflexions émises et les « freins, atouts, leviers » identifiés lors de ces rencontres, et d'un livret « Ils le font déjà », recensant la profusion d'initiatives qui ont été présentées. Sans bien sûr être exhaustif, nous savons qu'il existe une grande capacité à innover/créer dans notre agglomération.

Ces documents pourront témoigner de la mobilisation de ceux qui souhaitent prendre pleinement leur part et agir pour ce demain maintenant si proche en raison de la fulgurance des transformations à l'œuvre.

Anne-Marie COMPARINI, présidente du Conseil de développement
Henri JACOT, vice-président délégué



LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Contacts

PAR MAIL

conseildedeveloppement@grandlyon.com

POUR JOINDRE LA PRESIDENTE DU CDD

amcomparini@grandlyon.com

LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

LE SITE DU CDD

www.cdd.millenaire3.com

Une démarche accompagnée par
**le Service Participation et
Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective
et du Dialogue Public

Métropole de Lyon

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
GRANDLYON